

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

16/06/2021

Dossier complet le :

16/06/2021

N° d'enregistrement :

f09321p0194

1. Intitulé du projet

Revalorisation du Col de l'Izoard

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Département des Hautes Alpes

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

2 2 0 5 0 0 0 1 1 0 0 0 8 9

Forme juridique

Collectivité territoriale département

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41a)	Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités ou plus Nota : le projet n'atteint ce sujet de 50 unités mais sur conseil de la DREAL, la double maîtrise d'ouvrage souhaite faire une évaluation environnementale de type demande d'examen au cas par cas.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise les éléments suivants :

- Réhabilitation et habillage du bâtiment
- Aménager des poches de parking dessinées
- Signaler et aménager des sentiers vers les tables d'orientations
- Restaurer les pelouses dégradées

4.2 Objectifs du projet

Le projet se décline en 4 grands axes :

- Le travail d'un nivellement global du site : Il permet d'atténuer les effets des aménagements successifs qui ont fini par créer des talus / creux / buttes de manière aléatoire. Un travail d'homogénéisation du site, par le nivellement, permet de travailler des courbes plus douces afin de retrouver une forme « originelle » du site, avant les mouvements de terres successifs.
- La création d'un plateau au point sommital : Il permet d'aménager un espace confortable, au point sommital, entre la stèle et la maison du parc. Ce plateau marque un espace dédié au piéton qui organise, entre le nouveau bâtiment d'accueil et la stèle un espace lisible et cohérent entre les espaces de stationnement et les départs de promenade.
- L'organisation des flux et des espaces de stationnement : La disposition des aires de stationnements dans des enclos réguliers et contenus permet de maîtriser les espaces de parking et, de fait, de mieux distribuer les flux depuis les espaces dédiés. Depuis les parkings, on accède aux espaces de promenades par des chemins marqués, balisés, par des panneaux et de dispositifs de franchissement maîtrisé (plateau de traversée, escaliers, bâtiment)
- La renaturation des espaces piétinés : La concentration des aires de stationnement, la création de fossés en bord de route, le balisage des sentiers et la mise en défens des pelouses le long des sentiers permettent de re-gagner une surface importante de prairie et de pierriers qui seront ressemer, retravailler à partir du sol pour redonner un espace généreux qui participe à l'enrichissement floristique et faunistique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les opérations principales seront les suivantes :

- Réaménagement des parkings
- réalisation des travaux sur le bâtiment
- renaturation des espaces dégradés et balisage d'un sentier "Parcours Confort"

Un descriptif plus détaillé des opération est disponible en partie 2 de la Note d'accompagnement 21TEC0155C

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans leur phase d'exploitation, la requalification du Col de l'Izoard permettra une canalisation de la fréquentation tant sur le stationnement que sur la découverte de cet espace au paysage exceptionnel. Il permettra également une meilleur accueil des visiteurs (bâtiments, salle hors sac, toilettes sèches, etc.)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à permis d'aménager (parking) et Permis de construire pour le bâtiment.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale terrassée	3000m ²
Affouillement / exhaussement max	Aff max inf à 3m/Exh. max inf. à 3m
déblais/remblais	500m ³ /350m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 6 ° 4 3 ' 5 5 " 7 1 E Lat. 4 4 ° 4 9 ' 1 0 " 0 2 N

Commune d'Arvieux
Section OB
parcelles 0019; 1889; 1890

Commune de Cervières
Parcelles 00G665;
000G670

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Communes d'Arvieux et de Cervières

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	930012778 Vallées de la Haute Cerveyrette et du Blétonnet – Versants Ubac du Grand Pic de Rochebrune 11 145.91 ha 920012757 Vallées et Parc Naturel Régional du Queyras – Val d'Escreins 58 632.67 ha 930012765 Versants adrets du Col d'Izoard et du Pic de Rochebrune – Vallon de Clapeyto – Lac du Col de Neal 2478.55 ha
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional du Queyras Se référer à la note d'accompagnement 21TEC0155C jointe en annexe
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Arvieux dispose d'un PPR (arrêté n°05-2018-05-04-006). La zone de projet n'est pas compris dans le périmètre du PPR. Aucun document n'est disponible sur la commune de Cervières.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone en projet est concernée par un zonage Natura 2000 FR9304503 « Rochebrune - Izoard - Vallée de la Cerveyrette ».
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé non loin du site classé de la CASSE DESERTE.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	150m3 seront excédentaires pour les travaux à réaliser.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une perturbation ponctuelle pendant les travaux est prévue. En exploitation, l'opération vise des gains écologiques de revalorisation d'habitats dégradés. Se référer à la note d'accompagnement 21TEC0155C jointe en annexe
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Se référer à la note d'accompagnement 21TEC0155C jointe en annexe

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Se référer à la note d'accompagnement 21TEC0155C jointe en annexe
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le GEOMAS -Géomatique Mutualisée des Alpes du Sud° – recense : <ul style="list-style-type: none"> • Un Risque naturel glissement de terrain (moyen) • Un risque de chute de bloc (faible) Une étude géotechnique sera engagée pour la constitution du Permis de construire.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	les sanitaires installés seront de type toilettes sèches.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour la réalisation des travaux, des engins de chantier devront se rendre sur la zone de projet. Ces déplacements seront limités à la durée du chantier.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les engins vont engendrer du bruit par leur utilisation. Au vu de la localisation du projet au Col, l'effet est négligeable sur les riverains des communes d'Arvieux et de Cervières. Le refuge Napoléon est situé à 400m à vol d'oiseau, les effets seront faibles.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le fonctionnement des engins de chantier (pelles, camions, 4x4) pourront engendrer des vibrations lors des terrassements.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Situé non loin du site classé de la Casse Déserte, un travail d'insertion important a été effectué par la MOA et l'équipe projet. Une réunion en Guichet Conseil (4juin 2021) a permis de recevoir les remarques et préconisations des ABFs qui seront transcrites dans les documents des permis d'aménager et de construire (phase PRO).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Les enjeux et les impacts sont donc précisés et des mesures seront mises en place pour éviter et réduire les effets :
- ME1 – Limitation horaire des activités de chantier
- MR1 – Protection contre le risque de pollution (hydrocarbure et Matières en Suspension)
- MR2 – Adaptation du calendrier de chantier
- MR3 – Plan de circulation, stationnement et stockage
- MR4 – Réensemencement des espaces remaniés
- MR5 – Restauration des espaces dégradés
- MR6 – Équipements et signalétiques adaptés
- MS1 – Suivi du chantier par un maître d'œuvre environnemental

Pour plus de détails, se référer à la note d'accompagnement 21TEC0155C jointe en annexe

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'objectif de la requalification du col de l'Izoard vise la mise en valeur, l'organisation et la restauration de ce site emblématique et fréquenté. Des terrassements sont nécessaires pour le nivellement du parking sur une surface aujourd'hui dégradée et érodées par la fréquentation (équilibre déblais/remblais ? surface ?). Le bâtiment sera restauré via un habillage en cohérence avec les matériaux environnants. Un sentier sera balisé, équipé, jalonné et des belvédères de mise en valeur du paysage sera installés. Les espaces dégradés par la fréquentation (montée en zig-zag, descente « tout droit ») seront restaurés via plusieurs techniques de revégétalisations vertueuse en collaboration avec le Conservatoire Botanique National. Le projet est compatible avec le Plan Local d'Urbanisme.

En ce sens, une étude d'impact ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Note d'accompagnement 21TEC01556 jointe en annexe.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

GAP

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général Adjoint
chargé du Pôle Aménagement, Développement et Déplacements

Signature



Alain RAMOND

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus.